

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.700 - TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE - LUNDI 10 AOUT 1914

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 6 Mois 6 Mois Un An
5 fr. 9 fr. 17 fr.
Autres départements et l'Algérie 6 fr. 12 fr. 20 fr.
Étranger (Union postale) 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues.
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux.
A Paris : A l'agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

LA GUERRE

Les Français en Alsace

Les Autrichiens viennent au secours des Allemands. - La France adresse un ultimatum à l'Autriche.

La « Marseillaise » chez elle !

Les dépêches relatant l'accueil superbe d'allégresse patriotique et d'enthousiasme que les populations des provinces annexées ont fait aux troupes françaises, annoncent que, dès l'entrée de nos soldats en Alsace, la Marseillaise a retenti de toutes parts.

Allons enfants de la patrie, Le jour de gloire est arrivé ! Un tel jour de gloire ne pouvait être célébré qu'aux accents de la Marseillaise.

L'hymne prosaïque depuis quarante-trois ans rentre en Alsace. C'est de là qu'il surgit victorieusement pour la première fois en ces jours héroïques de 92, comme aujourd'hui, tout un peuple en armes se leva frémissant pour lutter d'un sublime effort contre les violences et contre l'arrogance de la tyrannie étrangère. C'est là qu'il devait retourner pour y sonner le réveil splendide de l'Indépendance et de la Liberté.

Quoi ! ces cohortes étrangères Feraient la loi dans nos foyers !

Yes ! ces cohortes étrangères « faisaient brutalement la loi en Alsace-Lorraine depuis 1871, mais les victoires des soldats français les ont mises en fuite.

Il est juste que la Marseillaise salue l'éclat de ces victoires !

Songez-vous à l'émotion poignante qui a dû gagner les populations de toutes les régions lorsque les accents de l'hymne de Rouget de Lisle ont retenti à leurs oreilles ? A l'instinct historique où le chant sacré a éclaté dans l'air joyeux, elles ont compris que l'œuvre de la délivrance commençait. L'heure depuis si longtemps attendue sonnait enfin...

Et maintenant, on peut dire que la Marseillaise a définitivement reconquis droit de cité en Alsace-Lorraine. Elle y a fait son entrée avec les braves petits soldats de France. Elle y restera avec eux.

Ah ! certes, notre hymne national n'avait jamais été oublié là-bas. Il chantait dans bien des mémoires et dans bien des cœurs. Vous vous rappelez, dans Alsace, la pièce dramatique nationale jouée sur la scène de notre vieux Gymnase, cette émouvante fin d'acte qui arrachait des larmes à tous les spectateurs : dans l'intérieur d'une maison alsacienne, portes et fenêtres closes, la Marseillaise chantée ou plutôt murmurée en chœur sur un rythme lent et grave, comme une prière du soir, par des voix tremblant d'être entendues...

La Marseillaise n'a plus besoin désormais de huis clos.

La Marseillaise peut braver toutes les proscriptions et briser toutes les entraves.

La Marseillaise est libre ! Et la fanfare de ses notes allègres monte enfin fièrement sous le doux ciel d'Alsace-Lorraine, faisant vibrer à l'unisson des nôtres tous les cœurs fervents de là-bas.

CAMILLE FERDY.

DEUX OPINIONS JAPONAISES

Nous devrions dire deux prédictions, si l'on n'abusait des prophéties et des horoscopes.

Lorenzo d'Adda rapporte dans la Gazzetta del Popolo de Turin une conversation du général Nogi avec quelques officiers qui remonte à plusieurs années :

« Il y aura encore, dit-il, le général, une grande guerre européenne où se résoudre le conflit franco-allemand et la rivalité navale de l'Angleterre et de l'Allemagne. La France et l'Angleterre uniront leurs forces et joueront la partie en Belgique, peut-être près de Waterloo, parce que c'est le seul champ libre permettant de manœuvrer des masses ; la frontière franco-allemande est trop hérissée de fortifications ; sans doute de part et d'autre on renoncera à surmonter ces difficultés. Les Français batront les Allemands sur terre, les Anglais les batront sur mer. Et ce sera la fin des guerres européennes. »

Ce propos nous rappelle qu'à Marseille, il y a deux ans, un officier japonais qui regardait son pays après deux longs séjours militaires en Allemagne et en France déclarait en propres termes : « En cas de guerre, vous serez étonnés de l'énormité des succès que vous remporterez et vous verrez la part de la façade dans la puissance militaire allemande. »

Tel était le fruit des observations d'un technicien perspicace. Ce que permettent de dégager les nouvelles des premiers combats leur donne aujourd'hui une singulière actualité. — NAT.

GLORIEUX SOUVENIRS

Au moment où l'héroïsme belge fait l'admiration du monde, ne convient-il pas de rappeler brièvement la fraternité d'armes des Belges et des Français, qui date de 1792 ? Il n'est pas, sans opportunité, de se souvenir que le premier corps qui se forma pour combattre avec les Français de la Révolution fut la « Légion Liégeoise », commandée par Henri Jardon, qui, un peu plus tard, eut, sous ses ordres, les bataillons de chasseurs-trailleurs belges.

L'adjudant général Devaux, rendant compte au ministre de la Guerre Bouchelet, des services rendus par ces bataillons, lui écrivait : « Dans quelque endroit qu'on envoie les troupes belges, j'en ai la meilleure opinion. Ce sont d'excellents soldats. Il y a parmi eux des officiers hardis au feu et qui ont reçu jusqu'à dix-sept blessures. »

De 1792 à 1814, faisant partie de nos régiments ou de corps distincts, les Belges versèrent bravement leur sang pour la France. Dans le 2^e bataillon belge, formé à Gand, se trouvait une femme, Marie-Jeanne Schellinck, qui avait réussi à se faire incorporer et qui montra une indomptable bravoure. Caporal en 92, sergent en 93, Marie-Jeanne Schellinck avait fait deux campagnes quand elle fut nommée chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon et promue au grade de sous-lieutenant. Elle mourut à Mennin en 1840.

Une autre femme, Jeanne Lamoris, née à Bruxelles, servit dans la compagnie du capitaine Luyckx, et, à Anvers, enthousiasma les troupes par son entrain sous le feu. L'armée belge d'aujourd'hui est digne des grands aïeux qui, ayant secoué le joug de l'Autriche, se battaient pour la liberté !

L'Autriche contre l'Italie

Rome, 9 Août. D'après des informations et télégrammes reçus par la presse italienne, l'Autriche prendrait des mesures militaires dans le Trentin et à Trieste ; les troupes envoyées dans le Trentin y seraient arrivées affaiblies et sans que l'intendance eût pris les mesures nécessaires à assurer leurs subsistances. L'entrée des journaux italiens est sévèrement interdite et de sévères mesures sont prises contre les citoyens soupçonnés d'italianisme.

Les Allemands ont peur !

Un rédacteur du Petit Journal a pu s'entretenir à Paris avec une jeune fille qui revenait de Cologne ; encore toute stupéfaite de la brutalité et du manque de savoir-vivre des Allemands, elle lui a dit :

« Ils se sont conduits comme des goulots. J'étais gouvernante à Cologne. Samedi, on annonce la mobilisation de l'armée allemande ; partout on applaudit, puis voici qu'arrivent les derniers nouvelles : l'Europe se lève tout entière contre les barbares. Mais bientôt ils ont réfléchi : ils ont eu peur. »

« On a peur, car les vivres commencent à manquer, les viandes de boucherie sont hors de prix, tous les magasins se ferment : c'est la famine en perspective. »

L'attitude de l'Italie et de l'Angleterre est inquiétante pour eux.

Des nouvelles viennent, dit-on, de Paris ? Les voici : elles sont affluées sur tous les murs de toutes les grandes villes d'Allemagne depuis dimanche matin. « Paris est en feu. M. Poincaré a été assassiné. Les émissaires sont maîtres de Paris. Nous pouvons marcher sans crainte. La victoire est sûre. »

« Qu'il y vienne donc, ajoute notre interlocutrice, voir l'émeute à Paris. »

« Le calme magnifique avec lequel tous et toutes ont accepté en France le devoir sacré de défendre notre Patrie m'ont rempli d'admiration, surtout depuis que, chassée d'Allemagne, lundi matin, foulée d'une façon ignoble, ayant vu mes compagnons volés de leur argent de poche — j'en avais trop peu pour qu'ils soient tentés de le prendre — j'ai pu apprécier leur mentalité. »

« Je ne vous parle pas des 48 heures de train que j'ai eu à subir dans des wagons surchargés, non plus que des formalités innombrables qu'il m'a fallu remplir. »

« Je reviens, et je puis le dire, pleine de dégoût. »



Carte de la frontière franco-allemande avec l'indication des places fortes

Après la Prise de Mulhouse

Les Allemands en retraite se concentrent à Neuf-Brisach

Paris, 9 Août.

Il se confirme que les Allemands, après avoir évacué Mulhouse, se sont retirés sur Neuf-Brisach, c'est-à-dire à 20 kilomètres en arrière.

En se retirant, les Allemands ont mis le feu à un grand nombre de bâtiments, notamment aux magasins à vivres et à fourrages.

La forêt de Hars, près de Colmar, a été rasée.

Ils font peser sur les Alsaciens une terreur sans nom. Ils ont annoncé que tous ceux qui seraient suspects, seraient impitoyablement fusillés.

Les prisonniers saxons déclarent que leur pays ne participe à la guerre qu'à regret.

Ils ajoutent qu'ils ont été frappés de l'accueil plus que froid des populations à l'égard des troupes allemandes.

L'impression à Paris

Paris, 8 Août.

Tous les journaux commentent en termes enthousiastes l'entrée des troupes françaises à Altkirch et à Mulhouse. Pour tous, ce fait d'armes atteste en même temps que les hésitations de nos adversaires la vigueur de notre offensive.

Le Rappel écrit : « Il n'est donc pas vrai que sur la terre pour les hommes la force a jamais primé le droit. En recouvrant la chair de notre chair, nous retrouvons l'âme de notre âme, la foi de la France en la justice. Maintenant, achevons la victoire de la civilisation. »

Pour la Petite République, arrêtés vers le Nord, enfoncés à l'Est, les Allemands doivent pour jamais renoncer à l'espoir de réaliser le plan d'invasion audacieusement élaboré par leur état-major.

L'Éclair constate avec émotion que les petits pioupioux viennent de retrouver les routes historiques par lesquelles nos pères passèrent tant de fois pour vaincre et repousser les vieilles invasions.

Les obsèques du 1^{er} Soldat tué par les Allemands

Paris, 9 Août.

La Liberté reçoit aujourd'hui seulement la dépêche suivante, datée de Pont-à-Mousson, 5 août.

Mercrdis, à 2 heures, à eu lieu, au milieu d'une affluente considérable, l'enterrement du premier soldat français, tué par l'ennemi, le chasseur à cheval Pougnet, du 1^{er} régiment. Le cercueil était littéralement couvert de fleurs et de couronnes.

Le deuil était conduit par les officiers du 1^{er} chasseurs à cheval, ayant à leur tête le capitaine Quenel, commandant le 1^{er} escadron, auquel appartenait le défunt.

Après la Prise de Mulhouse

M. Thirion ordonnateur de l'hôpital, représentait la famille.

Une foule évaluée à plus de 1.000 personnes, suivait le cortège, conduit par l'abbé Zinsmeister, curé doyen de Saint-Martin. Les chasseurs à pied rendaient les honneurs au passage.

Après l'absoute, au cimetière, le capitaine Quenel, dans une vibrante improvisation, a félicité l'acte criminel qui a privé la France d'un de ses vaillants défenseurs, tué au signal de Vittemville, en territoire français, avant la déclaration de guerre. Il a lu l'ordre du jour du colonel commandant le régiment, qui demandait à ses chasseurs de venger l'assassinat de leur camarade.

M. Thirion a prononcé ensuite l'allocution suivante :

« Chasseur Pougnet, vous qui êtes tombé frappé à mort d'une manière si inopinée, si inattendue d'une façon que je n'ose qualifier en ce moment critique, craignant de passer les bornes, vous qui, comme votre aîné de 1870, cavalier lui aussi au 1^{er} régiment de chasseurs, tombez le premier au champ d'honneur, soyez assuré que vos camarades du 1^{er} escadron du 1^{er} régiment de chasseurs vous vengeront, et que, comme tous ceux qui ont l'honneur d'être sous les plis du drapeau tricolore, ils feront leur devoir au cri de : Vive la France ! »

À peine le cortège rentrait-il du cimetière, qu'un peloton ramenait quatre chevaux-légers faits prisonniers près de Dentremont.

L'Autriche au secours de l'Allemagne

L'Autriche envoie-t-elle des troupes vers l'Alsace-Lorraine

Berne, 9 Août.

D'après des télégrammes reçus à Berne, le XIV^e corps autrichien d'Inspruck serait transporté vers l'Alsace et placé sous le commandement du grand-duc Joseph-Ferdinand de Toscane.

Il y aurait là une violation des règles fondamentales du droit public international, puisqu'aucune déclaration de guerre n'existe entre la France et l'Autriche-Hongrie.

Un ultimatum français

Paris, 9 Août.

Le gouvernement français ayant acquis la certitude que certaines troupes autrichiennes, notamment le XIV^e corps, sont transportées à travers l'Allemagne, vers la frontière française, a demandé, hier, à l'ambassadeur d'Autriche de déclarer l'intention de son gouvernement. Il lui fit remarquer que la France n'avait pris aucune initiative hostile contre l'Autriche, qui cependant se préparait à l'attaquer.

Le Cabinet de Vienne semble embarrassé des responsabilités qu'il a encouru.

rues et l'ambassadeur a attendu vainement, hier, la réponse de Ballplatz.

La Défense de Liège

Bruxelles, 9 Août.

La 3^e division qui supporta tout le poids des combats devant Liège, est complètement remisée en action. Elle a demandé à retourner à Liège.

L'état moral des troupes est excellent.

Les forts résistent toujours

Bruxelles, 9 Août.

Tous les forts tiennent encore, malgré l'intensité du bombardement qui a duré 48 heures sans discontinuer.

Les canons lourds allemands, de 19 centimètres, et de 15 centimètres, ainsi que les obusiers lourds de 15 centimètres, pour tir court, n'ont produit aucun effet sur les coupes des forts.

Les Allemands seront amenés à employer les obusiers de 28 centimètres, qui jusqu'ici ne sont pas entrés en jeu, et dont l'action sur les coupes sera beaucoup plus efficace que celle des canons utilisés depuis 4 jours.

Au surplus, même si les coupes étaient immobilisées, les forts résisteraient encore grâce à l'excellente disposition des fosses et des contre-escarpes.

Depuis deux jours les intervalles ont été hérissés de retranchements de campagne par 53.000 ouvriers civils.

La place, ainsi complétée, est très forte, quoique il arrive.

Les officiers belges n'hésitent pas à la déclarer impenable.

Liège est impenable

Bruxelles, 9 Août.

Le Patriote, que nous reproduisons sous toutes réserves, annonce que le général Joffre et son état-major ont visité les forts de Liège, et les ont déclarés impenables.

La trahison allemande

Bruxelles, 9 Août.

On signale de Liège l'extrême mauvaise foi des Allemands et leur mépris absolu des lois de la guerre.

À plusieurs reprises, le fait suivant s'est produit : à 400 mètres, les Allemands ont arboré le drapeau blanc, et se sont avancés vers les tranchées belges. Les Belges s'étant levés, les Allemands ont tiré sur eux.

D'autre part, l'attaché militaire allemand à Bruxelles s'est comporté en véritable espion, essayant d'endormir et de tromper les Belges, tentant d'acheter les renseignements qu'on lui refusait, se rendant à Liège pour reconnaître la place, sous prétexte de remplir le rôle de parlementaire.

L'indignation contre ces procédés est très vive en Belgique.

Le président de la Chambre félicite les défenseurs de Liège

Bruxelles, 9 Août.

Le président de la Chambre a adressé au gouverneur de Liège la dépêche suivante :

« Le cœur débordant d'enthousiasme et de fierté patriotique, j'acclame les glorieux défenseurs de Liège. »

Un général allemand tué

Bruxelles, 9 Août.

Le ministère de la Guerre signale que, près de Liège, trois soldats belges ont abattu, dans une embuscade, un général allemand.

L'offensive allemande arrêtée

Bruxelles, 9 Août.

L'offensive allemande, brisée à Liège, paraît décidément entièrement arrêtée.

Depuis trois jours, autour de Liège, il n'y a eu aucune escarmouche.

L'ennemi reste immobile, en dehors de la portée des forts.

La marche des forces ennemies vers la Haute Ourthe est complètement suspendue.

L'attitude expectante des Allemands dénote une préparation incomplète et une concentration inachevée.

Cette situation est de nature à nous donner toute assurance quant au châtiment que la suite des opérations réserve aux envahisseurs.

Les Allemands cherchent à passer la Meuse

Bruxelles, 9 Août.

Les trois corps allemands qui ont attaqué Liège restent sur leurs positions, mais ils paraissent devoir bientôt passer la Meuse en contournant les forts vers Visé et entre Liège et Huy.

On constate un sérieux mouvement de leurs troupes vers Huy, dans le but d'attaquer notre armée de campagne avant l'arrivée des Français.

On ne croit cependant pas à un mouvement offensif allemand avant plusieurs jours.

L'armée belge est prête et les Français sont entrés en liaison avec elle.

Les troupes françaises en Belgique

Bruxelles, 9 Août.

L'Étoile Belge dit que les troupes françaises, qui ont franchi la frontière, sont accueillies avec un enthousiasme indescriptible. Les sous-officiers français ont donné l'accolade aux sous-officiers belges, pendant que les soldats belges entonnaient la Marseillaise.

Bruxelles, 9 Août.

Le ministère de la Guerre n'a reçu dans la soirée d'hier aucune nouvelle importante.

Les progrès de l'armée française en Belgique continuent méthodiquement.

L'armée belge et l'intervention anglaise

Bruxelles, 9 Août.

L'armée en campagne se trouve dans une situation excellente. Le roi a passé ce matin la revue des brigades qui ont participé à la défense de Liège. Notre division de cavalerie a fait de bonne besogne.

L'intervention anglaise est en très bonne voie. Elle sera très énergique.

On a appris avec une satisfaction la confirmation de la prise de Mulhouse. Les Français ont constaté chez l'ennemi les mêmes défaillances que nous avons constaté devant Liège.

L'attentat contre le gouverneur de Liège

Bruxelles, 9 Août.

Un témoin oculaire raconte, dans l'Étoile Belge, l'attentat dont a été victime le général Lemans, à Liège.

Le général était dans son bureau, rue Sainte-Foi, quand il entendit de violentes clameurs. Des officiers crièrent : « Les Allemands sont là ! »

Aussitôt, des coups de feu éclatèrent. Le commandant Marchand tomba.

Deux officiers prussiens, et six soldats, pistolet au poing, arrivèrent devant la maison.

« Donnez-moi vite un revolver, dit le général. Mais un officier lui cria de ne pas s'exposer, et lui fit franchir un mur qu'il franchit à son tour. »

« Ils étaient dans la dépendance d'une fondrière, et on tira sur eux des fenêtres voisines. »

Le général et l'officier trouvèrent refuge dans une maison d'ouvriers, tandis que les autres officiers et les gendarmes de son escorte tuaient les deux officiers et les six soldats allemands.

Deux gendarmes belges ont été tués aussi.

Les uhlands tirent sur un député

Bruxelles, 9 Août.

Les journaux signalent que le député Capelle, et son frère, qui venaient en automobile de Dinan à Bruxelles, ont essuyé, en cours de route, un coup de feu tiré par un uhlan et qui ne les a pas atteints.

Des patrouilles de uhlands sont signalées dans les environs de Dinant.

Un bourgmestre prisonnier

Bruxelles, 9 Août.

Le Peuple dit que le bourgmestre de Verriers est prisonnier des Allemands.

Les désertions dans l'armée allemande

Bruxelles, 9 Août.

La Chronique annonce que quatre officiers de uhlands sont arrivés hier en auto à Namur déclarant vouloir désertier.

Asterdam, 9 Août.

La famine dans les rangs allemands

Bruxelles, 9 Août.

Il se confirme que les Allemands ont envahi la Belgique sans se préoccuper de leurs approvisionnements. Ils manquent de vivres.

Les patrouilles isolées se rendent pour obtenir des aliments.

Contre les spéculateurs

Bruxelles, 9 Août.

Le ministre de la Guerre a fait saisir, pour vérification, la comptabilité d'un commerçant peu scrupuleux qui avait vendu de la farine au-dessus du prix fixé pour tout le pays. Il invite les commerçants qui ont vendu de la farine à un prix supérieur à restituer la différence, sous peine des sanctions édictées par les lois.

Les intérêts belges en Allemagne

Bruxelles, 9 Août.

L'Espagne s'est chargée de la protection des sujets et des intérêts belges durant les hostilités dans l'empire d'Allemagne.

Le gouvernement belge a déclaré que pendant les hostilités actuelles en cours entre la Belgique et l'Allemagne...

Leurs procédés et les nôtres

Comment les Allemands se conduisent envers nos agents diplomatiques

Le personnel du consulat général de France à Leipzig est arrivé en Suisse...

Le départ des volontaires belges

Ce matin à 11 heures et demie sont partis de la gare du Nord, par deux trains...

Les Allemands fusillent quatorze Belges

On apprend par voie déournée que les Allemands commencent de scandaleux excès dans les régions frontalières...

A Paris

Une épée d'honneur au général Léman

Un comité vient de se former dans le but d'offrir par souscription une épée d'honneur au général Léman...

Nos parlementaires au régime

On signale de nombreux départs de députés pour leur pays...

Une légion garibaldienne

La Ligue Franco-Italienne organisée une légion garibaldienne...

Les engagements d'aviateurs

L'aviateur Garax, qui a lui-même possédé la plupart des records du monde...

Les admissions à Polytechnique

Le ministre de la Guerre a pris un arrêté aux termes duquel les candidats...

La coopération franco-belge

Les ordres les plus précis ont été donnés par le gouvernement français...

La guerre et les dockers

La fédération des ports et docks adresse aux dockers un appel...

dans les ports, main-d'œuvre difficilement remplaçable, puisque la guerre coïncide avec la saison des récoltes...

M. Mirman est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle

M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique au ministère de l'Intérieur...

Le départ des volontaires belges

Ce matin à 11 heures et demie sont partis de la gare du Nord, par deux trains...

Les Allemands fusillent quatorze Belges

On apprend par voie déournée que les Allemands commencent de scandaleux excès dans les régions frontalières...

Une lettre du président des sociétés alsaciennes-lorraines

M. J. Sansboeur, président de la Fédération des sociétés alsaciennes-lorraines de France...

Pour l'agriculture

Le ministre de l'Agriculture nous communique une note disant que des offres abondantes de main-d'œuvre lui ont été faites...

Les sociétés de préparation militaire

La Fédération nationale des sociétés de préparation militaire de France et des colonies...

En Serbie

Le bombardement encore Belgrade Nisch, 9 Août.

Les Autrichiens

Après avoir vainement tenté de traverser la Save et le Danube, les Autrichiens ont, de nouveau, attaqué Belgrade à 6 heures du soir...

Le conflit germano-serbe

Un ukase impérial décrète la clôture de la session de la Douma et la réouverture de l'Assemblée pour le 14 février au plus tard.

En Russie

Toute la Russie est unie en face de la guerre en face de la guerre

La séance de la Douma

La session extraordinaire s'est ouverte hier, à 10 heures, sur la convocation de l'empereur...

En Serbie

Le bombardement encore Belgrade Nisch, 9 Août.

Les Autrichiens

Après avoir vainement tenté de traverser la Save et le Danube, les Autrichiens ont, de nouveau, attaqué Belgrade à 6 heures du soir...

Le conflit germano-serbe

Un ukase impérial décrète la clôture de la session de la Douma et la réouverture de l'Assemblée pour le 14 février au plus tard.

En Russie

Toute la Russie est unie en face de la guerre en face de la guerre

Discours de M. Sasonoff

Avant constaté que la Russie a accepté le défi provocateur en étroite union avec la conscience nationale...

La frontière allemande

Empereur a adressé ses remerciements cordiaux au Sénat finlandais.

En Allemagne

Le Standard annonce qu'une armée russe, forte de 500.000 hommes et disposant de 700 canons...

En Allemagne

Le bruit court que l'empereur Guillaume serait parti de Berlin, en automobile, se dirigeant vers la frontière de Lorraine.

Le roi d'Angleterre interdit les prêts à l'Allemagne

La proclamation suivante en anglais et en français a été adressée par le roi George au président anglais...

Le retour de la Mission militaire en Grèce

La mission militaire française et plus de deux cents Français sont partis ce soir...

En Italie

Le traité de la Triple-Alliance Rome, 9 Août.

Les Pays neutres

Le gouvernement a décrété des mesures pour assurer la neutralité de la République Argentine...

Les Turcs se concentrent en Bulgarie

Suivant un récit du personnel français de la ligne de Dédéagatch, il existe une grande concentration de troupes turques...

Les Etats-Unis protègent les Français en Allemagne

Le secrétaire d'Etat M. Bryan a adressé aux consuls des Etats-Unis en Allemagne et dans les colonies allemandes...

Le gouvernement belge a déclaré que pendant les hostilités actuelles en cours entre la Belgique et l'Allemagne...

L'état de siège en Suisse

L'état de siège a été proclamé en Suisse. L'élite et la landwehr sont mobilisées.

L'espionnage allemand

Un télégramme du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française...

L'occupation du Togo par les troupes franco-anglaises

Des mesures seront prises, d'accord entre les autorités françaises et anglaises, pour assurer l'occupation totale du Togo.

Les croiseurs auxiliaires allemands

Les paquebots Kronprinz-Wilhelm et Vaterland ont fait, dans le port de New-York leur armement de guerre...

Vapeurs allemands capturés

On annonce que deux cargos allemands le Frank, contenant une grande quantité de charbon et le Kallert, contenant des articles de bazar...

Le bombardement de Corfou

On télégraphie de Corfou que 4 cuirassés de nationalité inconnue ont passé hier au large de l'île.

Chronique Locale

La Température Journée assez chaude. Hier, le thermomètre a marqué 25 degrés à 7 heures du matin...

Marseille il y a Cinquante Ans

Mercredi 10 août 1864. — L'empereur de Russie décore le grand-cordon de l'Ordre de Saint-Stanislas à M. de Maupas, sénateur, préfet des Bouches-du-Rhône.

Le retour de la Mission militaire en Grèce

La mission militaire française et plus de deux cents Français sont partis ce soir...

En Italie

Le traité de la Triple-Alliance Rome, 9 Août.

Les Pays neutres

Le gouvernement a décrété des mesures pour assurer la neutralité de la République Argentine...

Les Turcs se concentrent en Bulgarie

Suivant un récit du personnel français de la ligne de Dédéagatch, il existe une grande concentration de troupes turques...

Les Etats-Unis protègent les Français en Allemagne

Le secrétaire d'Etat M. Bryan a adressé aux consuls des Etats-Unis en Allemagne et dans les colonies allemandes...

Le gouvernement belge a déclaré que pendant les hostilités actuelles en cours entre la Belgique et l'Allemagne...

L'état de siège en Suisse

L'état de siège a été proclamé en Suisse. L'élite et la landwehr sont mobilisées.

L'espionnage allemand

Un télégramme du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française...

L'occupation du Togo par les troupes franco-anglaises

Des mesures seront prises, d'accord entre les autorités françaises et anglaises, pour assurer l'occupation totale du Togo.

Les croiseurs auxiliaires allemands

Les paquebots Kronprinz-Wilhelm et Vaterland ont fait, dans le port de New-York leur armement de guerre...

Vapeurs allemands capturés

On annonce que deux cargos allemands le Frank, contenant une grande quantité de charbon et le Kallert, contenant des articles de bazar...

Le bombardement de Corfou

On télégraphie de Corfou que 4 cuirassés de nationalité inconnue ont passé hier au large de l'île.

Chronique Locale

La Température Journée assez chaude. Hier, le thermomètre a marqué 25 degrés à 7 heures du matin...

Marseille il y a Cinquante Ans

Mercredi 10 août 1864. — L'empereur de Russie décore le grand-cordon de l'Ordre de Saint-Stanislas à M. de Maupas, sénateur, préfet des Bouches-du-Rhône.

Le retour de la Mission militaire en Grèce

La mission militaire française et plus de deux cents Français sont partis ce soir...

En Italie

Le traité de la Triple-Alliance Rome, 9 Août.

Les Pays neutres

Le gouvernement a décrété des mesures pour assurer la neutralité de la République Argentine...

Les Turcs se concentrent en Bulgarie

Suivant un récit du personnel français de la ligne de Dédéagatch, il existe une grande concentration de troupes turques...

Les Etats-Unis protègent les Français en Allemagne

Le secrétaire d'Etat M. Bryan a adressé aux consuls des Etats-Unis en Allemagne et dans les colonies allemandes...

Le gouvernement belge a déclaré que pendant les hostilités actuelles en cours entre la Belgique et l'Allemagne...

L'état de siège en Suisse

L'état de siège a été proclamé en Suisse. L'élite et la landwehr sont mobilisées.

L'espionnage allemand

Un télégramme du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française...

L'occupation du Togo par les troupes franco-anglaises

Des mesures seront prises, d'accord entre les autorités françaises et anglaises, pour assurer l'occupation totale du Togo.

Les croiseurs auxiliaires allemands

Les paquebots Kronprinz-Wilhelm et Vaterland ont fait, dans le port de New-York leur armement de guerre...

Vapeurs allemands capturés

On annonce que deux cargos allemands le Frank, contenant une grande quantité de charbon et le Kallert, contenant des articles de bazar...

Le bombardement de Corfou

On télégraphie de Corfou que 4 cuirassés de nationalité inconnue ont passé hier au large de l'île.

Chronique Locale

La Température Journée assez chaude. Hier, le thermomètre a marqué 25 degrés à 7 heures du matin...

Marseille il y a Cinquante Ans

Mercredi 10 août 1864. — L'empereur de Russie décore le grand-cordon de l'Ordre de Saint-Stanislas à M. de Maupas, sénateur, préfet des Bouches-du-Rhône.

Le retour de la Mission militaire en Grèce

La mission militaire française et plus de deux cents Français sont partis ce soir...

En Italie

Le traité de la Triple-Alliance Rome, 9 Août.

Les Pays neutres

Le gouvernement a décrété des mesures pour assurer la neutralité de la République Argentine...

Les Turcs se concentrent en Bulgarie

Suivant un récit du personnel français de la ligne de Dédéagatch, il existe une grande concentration de troupes turques...

Les Etats-Unis protègent les Français en Allemagne

Le secrétaire d'Etat M. Bryan a adressé aux consuls des Etats-Unis en Allemagne et dans les colonies allemandes...

Les envois en franchise aux militaires et marins mobilisés

Voici des détails complémentaires sur le décret qui vient d'accorder le bénéfice de la franchise postale, aux lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 20 grammes...

La Mobilisation à Marseille

Aujourd'hui, lundi, 9^e jour de la mobilisation

Il y a eu hier, dimanche, huit jours que la mobilisation est commencée. Longue et terrible semaine où les amis un à un partis et où ceux qui ne sont appelés que plus tard au fur et à mesure des besoins, se sont rongés d'impatience.

N'importe, cette semaine nous a apporté les plus fortes émotions que nous ayons jamais éprouvées : elle demeurera dans notre souvenir et nous devons être heureux et fiers de l'avoir vécue.

Elle s'est achevée dans un cri de joie.

L'entrée de nos troupes en Alsace, la nouvelle de la victoire de Verdun, de celle de l'occupation de cette ville, ont provoqué dans notre population qui, pour l'instant, n'est que de nos anciens provinciaux, n'en gardait pas moins le souvenir douloureux, une joie débordante.

Quand la dépêche fut connue sur la Cannebière, tous les consommateurs qui se trouvaient à la terrasse des cafés se levèrent d'un seul mouvement et chantèrent la Marseillaise en proie à la plus vive émotion.

On a beau nous dire que la grande action n'est pas encore terminée, on ne peut s'empêcher de laisser éclater sa joie pour ces premiers exploits de notre armée, qui nous font bien augurer de ce qui va suivre.

Marseille a un air de fête. Sous le bleu impeccable du ciel, au beau soleil de Thermidor, les drapeaux des nations alliées claquent aux façades à côté de nos couleurs nationales et leurs plis se mêlent à la brise comme leurs armées se mêlent sur le champ de bataille.

Les réservistes arrivent nombreux de la région : ils mettent dans nos rues une animation extraordinaire, emplissant les restaurants aux heures des repas. Des manifestations de sympathie pour notre pays ont parcouru les rues centrales : on a notamment applaudi le groupe des Alsaciens-Lorrains qui portait à leur tête une pancarte où se lisait de simple mot : « Vive la France ! »

Partout les officiers et les soldats sont l'objet d'ovations de la part de la population qui vibre du plus vif enthousiasme patriotique.

A la gare Saint-Charles

L'animation est toujours intense à la gare Saint-Charles. De nombreux voyageurs civils, rassurés par la tenue des événements, ont mis à profit les trains que la Compagnie met à la disposition du public pour se rendre dans la région régler quelques affaires ou voir des parents isolés.

A la première heure de la matinée un convoi de rapatriés italiens venant de la frontière franco-allemande est passé en gare se dirigeant sur l'Alsace. Il y avait là de nombreuses familles qui furent faites à long voyage dans des conditions fort détectueuses vu la précipitation du départ.

A leur arrivée à Marseille ils furent réconfortés par le service de la Croix-Rouge, fonctionnant à la gare. Tous ces pauvres gens se montrèrent profondément touchés de ces marques de bonté. Quand le train qui les emportait se mit en mouvement, les mères, les femmes et les enfants crièrent : « Vive la France ! »

Les dames de Miramas

Voici maintenant un autre trait touchant que nous ne pouvons passer sous silence. On s'était plaint que certaine entreprise de la gare de Miramas, profitant du passage des troupes, avait haussé scandaleusement le prix des victuailles et des boissons.

Ces abus vinrent à la connaissance de la population qui décida de les réprimer. Ainsi lorsque, hier, un détachement de soldats de la 1^{re} section passa dans cette gare, ils furent reçus par un groupe de jeunes femmes et de jeunes filles, portant des drapeaux et des couleurs nationales et qui offrirent aux soldats de la nourriture et des rafraîchissements sans vouloir, bien entendu, accepter la moindre rémunération.

De nombreux autres militaires ayant passé à Miramas ont été l'objet des mêmes généreux procédés. L'un d'eux nous conte la chose la plus émue, nous suppliant de porter ce reste joyeux de la mobilisation, comme témoignage de la justice sociale rendue à la Petite Cité Provençale.

Les billets de banque anglais

Nous recevons de M. Cecil Gurney, consul général d'Angleterre à Marseille, le communiqué suivant :

« Des billets de banque d'une livre sterling et dix shillings, pouvant être convertis en or à la banque d'Angleterre, ont été émis hier 7 août, et la teneur de la banque est réduite de dix à six pour cent. »

« La banque d'Angleterre ne suspendra pas ses paiements en or. »

« Le crédit se maintient. »

« Les banquiers anglais se considèrent à même de reprendre le cours ordinaire des affaires à partir d'aujourd'hui. »

Regrettables méprises

Sur divers points de la ville, et au cours de ces deux derniers jours, des officiers et sous-officiers en tenue ont été l'objet des attaques injurieuses de certains individus qui ont mérité contre eux la population en les accusant faussement d'être des Allemands déguisés.

Ces actes, qui paraissent être commis dans l'intention de provoquer des désordres dans la rue, ne sauraient être tolérés. Leurs auteurs seront recherchés et poursuivis militairement.

La population marseillaise est mise en garde contre les agissements louches de ces individus.

L'engagement des réformes

Le Comité d'initiative de défense des réformes, agissant en vertu de la loi sur les réformes reconnues, a tenu hier son conseil militaire par le Conseil de révision qu'ils doivent se présenter cette après-midi à 2 h. 30 à l'hôpital militaire où ils passeront devant la Commission de réforme. Pour le Comité, le président Adrien Artaud.

Le Collège de Saint-Ignace transformé en hôpital

L'hôpital sédentaire n° 2 de la Croix-Rouge installé au n° 60 de la rue Saint-Sébastien dans les vastes locaux de l'ancien collège Saint-Ignace qui devait réglementairement être ouvert le 9^e jour de mobilisation se trouve dès à présent à bonne date, prêt à recevoir cent cinquante blessés.

L'état d'abandon dans lequel avait été laissé cette construction depuis le départ des élèves n'a pu être évité que par un retard assez prolongé ; mais les divers corps d'état ont fourni le plus actif concours avec le plus patriotique désintéressement.

Il nous est agréable de mentionner dès aujourd'hui tous ces entrepreneurs. Nous nous contenterons de citer MM. Ferrat fils et Saron, entrepreneurs maçons ; Reverdatin frères, entrepreneurs de peinture ; Maître, peintre en lettres ; Dessand, David frères, plombiers ; La Compagnie d'électricité de Marseille, etc.

Les dames infirmières diplômées sous la direction expérimentée de Mlle Yolande Lucas multiplient et rivalisent de zèle.

Dans l'impossibilité actuelle de les désigner toutes, nous notons au passage les noms de Mmes et Mlles Artus, Gautier, Gros, Forey, Gaich, de Rossi, Gautier de Bonneval, Rostand de Bonneval, Cantet, Juge, Badouaille, Gourdon, directrices des différents services.

Le matériel préparé de longue main par la sage prévoyance du Comité central que M. le général Strafforello et Mme la marquise de Clapiers dirigent avec leur merveilleuse compétence, afflue à tout instant, accru par un grand nombre de dons et prêts.

L'hôpital n° 2 dirigé par M. Auguste Ramel, administrateur titulaire et M. Henri Gaudier, administrateur adjoint, a pour médecin en chef M. le docteur Mangin assisté de MM. les docteurs Esmeu, Bilbon, Doulet, Olivivier, Dechoud et Parel. Les pharmaciens sont : MM. Teilmond, Raybaud et Lucas. Les compa-

Pour nos blessés

Le Grand Conseil de la Mutualité vient d'adresser à M. le maire la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Le Conseil d'administration de la Mutualité de Marseille, réuni ce matin en commission extraordinaire, a décidé à l'unanimité d'offrir à l'autorité militaire son vaste et beau local de la rue François-Martin pour y installer un hôpital auxiliaire pour les blessés des armées de terre et de mer.

Il appartient aux militaires, toujours à l'avant-garde de tout ce qui touche à l'humanité, de proposer ainsi à l'œuvre de défense nationale et à la protection de nos chers blessés.

Nous sommes certains, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien transmettre nos offres à l'administration compétente, afin qu'il y soit donné la plus prompte et la plus efficace réponse.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération respectueuse.

Le Président du Grand Conseil de la Mutualité de Marseille, M. le Docteur J. B. B. B.

Les insignes de la Croix-Rouge

Un assez grand nombre de personnes, guidées ou non par un sentiment, portent sans y avoir droit les insignes de la Croix-Rouge.

Nous croyons devoir rappeler à nos concitoyens que le brassard portant la croix de Genève ne peut être revêtu par tout le monde et que, seuls, les membres de la Croix-Rouge, c'est-à-dire les membres de la Société de secours aux blessés militaires, les membres de l'Association des Dames Françaises, les membres de l'Union des Femmes de France, ont le droit de porter ces insignes.

Tout individu qui se livre à cette règle peut faire l'objet de poursuites sévères.

Les secours

En cette période douloureuse que traverse notre patrie, tous les Français se sont réunis sur un même terrain, celui de la solidarité et de la fraternité. De tous côtés sont adressés des appels en faveur de nos soldats et de leurs familles.

C'est ainsi que l'évêque de Marseille adresse aux membres du clergé une lettre-circulaire dans laquelle leur fait connaître qu'il a décidé de souscrire une liste de secours en faveur de nos soldats et de leurs familles.

D'autre part, M. le pasteur Brugnière, président du consistoire de l'Eglise réformée de Marseille, adresse un appel aux protestants marseillais pour leur faire connaître que des collectes spéciales seront faites dans tous les lieux du culte, pour les blessés militaires.

Dans la journée d'hier, le Maire de Marseille a reçu les sommes suivantes pour secours en nature et en argent :

M. V. Phocas, 395 francs, promenade de la Corniche, 1.000 francs ; M. Maurice Massias, industriel, rue Félix-Pay, 75, 500 francs.

La Commission municipale d'assistance se réunit ce matin, à 9 heures, à l'Hôtel de Ville, pour organiser les distributions de secours en nature (soupes et pain).

Les conseils municipaux, les conseillers généraux et d'arrondissement de Marseille et un certain nombre de personnes qui ont offert leur concours, sont convoqués à cette réunion, cours de laquelle seront constituées les Commissions cantonales d'assistance.

Un bon exemple

La maison Auguste Gaillard et fils porte à la connaissance de son personnel des deux sexes, qu'il sera servi dans ses entrepôts, 7, rue Syvabelle, à partir du lundi 10 août, de 8 heures du soir à 11 heures du matin et de 6 heures du soir à 9 heures du matin. La situation est rendue difficile, soit par suite de départ sous les drapeaux du mari, père ou frère, soit par manque de travail.

La guerre et les Sociétés de Secours mutuels

Nous recevons les communications suivantes :

La France n° 41. — Les membres de la Société des Secours mutuels de Marseille, ont tenu hier soir leur assemblée générale. Les appels sont dispensés de cotisations ; leurs femmes, enfants et familles continuent à bénéficier de tous les avantages.

Le président : P. Barthélemy.

Union mutualiste pour le service médical. — Les sociétés adhérentes sont informées que le fonctionnement de ce service est assuré. Adresser toutes communications à la maison de la Mutualité.

Le président : P. Barthélemy.

Un appel des P. T. T.

Le Comité des P. T. T. pour venir en aide aux blessés et aux familles malheureuses nous communique l'appel suivant :

En présence de l'état de nos manifestes dans toutes les classes de la société française pour nos soldats partis pour la défense de la patrie, nous avons de notre côté, à faire dans la mesure du possible et de nos moyens à leur service.

A cet effet, les collègues n'ont de bonne volonté sont invités à former un comité afin d'étudier les dispositions à prendre pour venir en aide aux blessés et aux familles malheureuses qui pourraient se trouver dans le besoin.

Rejoindre le P. T. T., Brasserie Colbert, 85, étage, n° 15, 15, 15. — Les convocatrices : Peiran, Lorenzi, Coste H., Faure, Lautier, Bertrand.

Le placement des ouvriers

Le Syndicat d'Initiative de Provence, dans le but de faciliter les travaux de la Commission de placement qui fonctionne à la Préfecture et d'accorder avec elle, invite les maîtres des communes, ainsi que les industriels et les propriétaires-agriculteurs dont les récoltes sur pied ou prochaines nécessitent par suite du départ des mobilisés un besoin urgent de main-d'œuvre, soit pour les hommes, soit pour les femmes, de vouloir bien directement ou par correspondance, s'adresser au Syndicat d'Initiative, 2, rue Paradis, qui prendra toutes dispositions nécessaires pour leur fournir les tâches dont ils auront besoin après qu'une enquête rapide aura été faite sur la moralité et la capacité des postulants. De même le Syndicat est en mesure de faciliter la location ou l'achat des bêtes de trait qui seront aussi indispensables que la main-d'œuvre dans nos campagnes.

Sous ce titre : Organisation du travail à Marseille, un journal a demandé à M. le maire de Marseille d'ouvrir à l'hôtel de Ville

un bureau pour recevoir les offres et demandes d'emplois.

Ignore-t-on qu'un grand nombre de placement subventionnés par la Ville existait à la Bourse du Travail, aménagée express pour placer gratuitement dans un local municipal disposant d'un personnel expérimenté par vingt-six années de pratique ?

Le conseil d'administration de la Bourse du Travail a l'honneur d'informer les patrons (hommes ou femmes) qu'ils trouveront à notre institution des services et des servantes. Ils peuvent être assurés d'avance que leurs offres seront données aux personnes reconnues les plus méritantes.

Avis divers

A propos des volontaires italiens et de la vente d'insignes distinctifs, nous recevons des membres une note du Comité déclarant que c'est sur la demande de la majorité des inscrits que ces insignes ont été fournis par le Comité à 0 fr. 20, coût réel payé à M. Beynaud, 5, rue Cannebière, sans aucun bénéfice.

Ont signé pour le Comité : J. Cahero, 40, rue Paradis ; G. Barillon, 82, rue de la Joliette ; Intronio, 98, boulevard Saint-Jean ; Soragna, 98, boulevard Saint-Jean ; L. Grossi, 6, rue Breteuil ; F. Malaret, 82, rue Saint-Sauvour ; Giovanni, rue de la Gaude.

La Société Marseillaise de Patronage contre le danger moral rappelle au public qu'elle se charge de faciliter toutes les formalités nécessaires pour les engagements soit dans l'armée de terre, soit dans la marine, soit pour la légion étrangère. Elle hospitalise les candidats jusqu'à leur départ et leur continue sa protection dans la suite. Le siège de la Société est à la rue des Verrins prolongée, 12.

Voir à la 4^e page les communications relatives aux Comités de secours.

VOUS PAYEZ SOUVENT A CREDIT UN OBJET 3 FOIS SA VALEUR

notre grand constructeur gère et vend ses Vélos qu'il a fait fabriquer dans ses usines de France, mais ses prix sont très avantageux.

Une seule qualité : Extra-Supérieure

8, Boulevard Thiers. — Envoi franco Catalogue illustré

SANGLANT COMBAT AU MAROC

Nous avons 16 morts et 40 blessés

Rabat, 9 Août.

À Kenitra, un détachement opérant en liaison le 4 août avec le colonel Claudel, dans la région de Ziara, a été attaqué par un fort contingent de Noubin et de Zalkans. Elle a dispersé les ennemis après un violent combat.

Nous avons seize tués et quarante blessés, dont un officier.

Deux détachements sont arrivés à Ait-Lias.

Le camp de Kenitra a été attaqué vigoureusement par des groupes ennemis, comprenant de 3.500 à 4.000 Chleus.

Le combat a duré 5 heures du matin à 4 heures du soir.

La garnison du camp retranché a repoussé vigoureusement l'ennemi qui s'est dispersé en subissant des pertes considérables et abandonnant de nombreux cadavres sur le terrain. Les blessés ont été soignés.

Nous avons eu seulement un tué et huit blessés.

AVIS IMPORTANT

La Direction de la Maison MEYNA-DIER et Co, cours Belzunce, 45-47, et allées de Méilhan, 46, informe ses Clients, qu'à part quelques articles augmentés par ses fournisseurs et quelques autres épuisés, toutes ses marchandises sont vendues aux prix de son Catalogue Novembre 1913, qu'elle tient à leur disposition.

Sucre Saint-Louis, 0,80 le kilo

Reprise des livraisons à domicile pour la Ville.

La Défense Belge

Les fortifications de la Meuse

Les fortifications belges qui ont été appelées, dès la première heure, à jouer un rôle décisif dans la défense du pays, sont les forts de Liège, Huy et Namur. Toutes trois ont pour mission de défendre les passages les plus importants de la Meuse à des troupes venant du Nord et cherchant à gagner les cols de cette rivière et de la Sambre, c'est-à-dire les voies naturelles qui ont toujours servi les armées d'invasions.

Pendant longtemps, le gouvernement belge, se berçant de l'illusion que la neutralité de son pays, son territoire, n'avait rien fait pour interdire le passage de ces deux corps d'eau, lesquels forment des obstacles très sérieux. Mais à partir de 1888, il fut bien forcé de se rendre à l'évidence, l'état-major allemand n'aurait pas hésité à traverser la Belgique, une attaque dirigée soit par l'Est, soit par le Nord-Est lui semblant trop pleine de risques et aussi trop coûteuse.

Sous la direction du général Brialmont, un spécialiste en fortifications d'une réputation européenne, furent organisées de toutes pièces les défenses de Liège et de Namur et améliorées par six dimensions nouvelles.

Voici, sur l'organisation de la défense belge, des renseignements précis que nous empruntons au Temps :

L'importance de tout premier ordre, à cause de la proximité de la frontière allemande, est défendue à l'heure actuelle par six forts de grandes dimensions (Bonnelles, Fléron, Barchin, Fontaine, Lioncelle, la Grande) et par six dimensions moindres (Embour, Chaudfontaine, Evénage, Liers, Lambert, Hologne). Ces ouvrages occupent un développement de 55 kilomètres environ et sont disposés en forme d'ellipse à une distance moyenne de 8 à 9 kilomètres du nouveau central, c'est-à-dire de la ville de Liège, et séparés entre eux par des intervalles qui varient de 4 à 6 kilomètres. Tous sans exception sont bétonnés, enraissés et dotés des perfectionnements les plus récents, c'est-à-dire que leur armement est abrité soit par des couloirs, soit par des casemates cuirassées. Il n'y existe aucune pièce trait à ciel ouvert. Le matériel des forts comprend : 2 pièces de 15 centimètres ; 4 de 13 ; 2 mortiers rayés de 21 centimètres et 4 pièces à tir rapide de 57 millimètres. Les petits forts ou redoutes ont uniformément : 2 pièces de 15 centimètres ; 3 de 12 ; 1 mortier rayé de 21 centimètres ; 3 pièces de 75 millimètres.

L'armement total de la place, y compris les pièces destinées au flanquement des intervalles et à la défense des positions avancées, s'élève à 40 pièces.

Namur, d'une importance capitale pour nous Français, puisque cette ville est située au confluent de la Sambre et de la Meuse, est barré par conséquent une voie d'invasion menaçant chez nous est entourée d'une ceinture de forts affectant la forme d'un trapèze régulier dont les bases sont orientées du Nord-Est au Sud-Ouest. La petite base a neuf kilomètres de long ; elle est occupée par les forts de Saurière et de Cuartree, reliés entre eux par le fort d'Emines ; la grande base a un développement de 13 kilomètres avec le fort de Marzette, le fort d'Avoye et le fort de Dave — tous trois sur la rive droite de la Meuse — et le fort Saint-Héribert, entre Sambre et Meuse.

Sur les côtes non parallèles se trouvent : à l'Est, le fort Marzette et le fort d'Avoye ; au Sud-Ouest, le fort de Molonne. Le périmètre total de la place est de 45 à 48 kilomètres ; les ouvrages se trouvent à une distance du noyau de 4 à 6 kilomètres ; les forts sont séparés entre eux par des intervalles de 4 à 6 kilomètres.

Au point de vue de la construction, de la protection, de l'organisation intérieure et de l'armement, les ouvrages de Namur sont identiques à ceux de Liège. L'artillerie de Namur s'élève à un total de 850 pièces.

Huy, dont les anciens ouvrages ont été simplement refaçonés et pourvus d'un certain nombre d'ouvrages, est néanmoins un fort de barrage efficacement les deux ponts de la Meuse.

L'Œuvre de la Croix-Rouge

Le Dévouement de nos Françaises

La société de Secours aux Blessés. — Son Comité de dames. — Ses infirmières diplômées. — Les infirmières des Sociétés. — Ce sont elles et elles seules qui pansent nos blessés.

Nous avons exposé, avant-hier, dans quelles excellentes conditions et avec quel esprit de méthode admirable, nos blessés, relevés sur le champ de bataille, étaient assurés de trouver tous les soins que nécessitent leur état et ce, grâce à cette œuvre sublime de la Croix-Rouge qui, aujourd'hui, sur tous les points de la France, étend son emblème de charité et de dévouement.

Il serait injuste, toutefois, de ne pas dire quelle part prépondérante les femmes de notre pays ont prise dans l'organisation de ce service généreux, puisque c'est leur collaboration à tous les instants qui a fait naître, grandir et prospérer ce service.

Leur rôle est, en effet, des plus importants et si, dans la douce quiétude de la paix, il est en soi qu'il n'aient été qu'un respectueux regard à leurs travaux, aujourd'hui, à l'heure du danger, au moment où la guerre la plus effroyable va décimer nos meilleurs soldats, il est personnel que ne soit transmise à nos blessés, par les mains de ces femmes qui ont fait, pour ce qu'elles vont faire.

A la Société de secours aux blessés, la plus ancienne, la mieux organisée des Sociétés de Marseille placées sous l'égide de la Croix-Rouge, on ne compte pas moins actuellement de 250 infirmières diplômées.

Elles appartiennent à l'élite de nos sociétés, grâce à la générosité des membres titulaires, des membres adhérents et souscripteurs, il a été possible à cette Société d'établir, 15, rue Honorat, un dispensaire-école fondé par M. Zaffropulo et ayant à sa tête Mlle Claire Vian et M. le docteur d'Astros, Mlle Claire Vian qui désire obtenir leur diplôme d'infirmière et qui a une détermination médicale des mieux comprises. Et c'est ainsi que dans ce dispensaire où les familles nécessiteuses reçoivent tous les secours dont elles ont besoin en cas de maladie, où nos malheureux sont soignés et pansés gratuitement, toutes ces Françaises dévouées, daines et jeunes filles, font leur premier apprentissage. Elles y joignent la théorie à la pratique et, du mois de novembre au mois de mai de chaque année, elles suivent les cours professés par MM. les docteurs Georges Benoit, Joseph Poucel, Roch, Aimé Lelièvre, Bernex, Nicolas, Eyglie, Louge, Paul Dor. Ce n'est qu'après avoir subi un examen très sérieux où nos médecins militaires ont été appelés à faire partie du jury, que les élèves arrivent enfin à recevoir leur diplôme tant désiré et qui seul leur permettra plus tard de donner les soins aux blessés des armées de terre et de mer.

Une organisation similaire est établie dans les autres Sociétés que compte notre ville : l'Union des Femmes de France et l'Association des Dames Françaises et c'est ainsi qu'aujourd'hui tout un corps d'infirmières est formé, décidé à remplir avec abnégation sa noble tâche.

Dans les hôpitaux auxiliaires qui, à l'heure actuelle, sont tout prêts à recevoir nos valeureux blessés, ce sont ces admirables sœurs de charité, que le seul amour du bien-être a inspirés, qui ont fait de leur cœur souffrant, ce qui est en elles et elles ont approché nos enfants, héroïques victimes de la plus effroyable des guerres. Et, près d'elles, si attentionnées et si pures, quel est celui de nos soldats qui ne retrouvera pas tout le dévouement de la mère, de la sœur ou de l'épouse absente, quel est celui qui ne se sentira soutenu, réconforté, guéri ?

Aussi bien, devant la beauté de leur geste, devant la grandeur de leur sacrifice, à toutes ces vaillantes femmes qui n'ont pas hésité à abandonner la douceur, le confort d'un foyer pour un lit d'hôpital, convient-il de décerner un tribut d'hommage. Elles ont droit au respectueux hommage de tous les Français et nous plaie, en ces jours douloureux où nos soldats font si généreusement le sacrifice de leur existence pour la défense de la patrie, de leur exprimer toute notre gratitude et toute notre admiration.

CHARLES VARIOT

Les Précautions Danoises

Pour défendre sa neutralité contre les menaces allemandes, le Danemark a armé à son tour. On a fait annoncer que le gouvernement danois a fait poser des mines dans les trois détroits qui séparent le Danemark de la Belgique, c'est-à-dire dans le Sund, le grand et le petit Belt. Le but poursuivi par cette mesure est évidemment de maintenir la liberté de passage entre les royaumes de Danemark, de Suède et de Norvège.

Lille de Seeland dans laquelle se trouve Copenhague, capitale du Danemark, au bord du Sund, vis-à-vis de la côte suédoise.

Lille de Fionie et 3^e la péninsule de Juland.

Copenhague est une ville fortifiée du côté de la mer et du côté de la terre. Il est vrai que le nouveau programme militaire voté par le Parlement danois il y a quatre ans, n'a pu être mis à exécution, bien que tous les travaux prévus par les lois militaires aient été effectués.

Pourtant, une partie essentielle de la nouvelle organisation, c'est-à-dire la mobilisation, est déjà faite, et les troupes de l'armée danoise ont leur point de concentration dans l'île de Seeland.

Elles y formeront la garnison de la forteresse de Copenhague et la couverture contre toute attaque venant du côté de la terre. Les mines posées dans le Sund et les Belt protégeront donc les bacs qui doivent amener les troupes du Juland et de la Fionie en Danemark. Comme il n'y a jusqu'à présent aucune nouvelle indiquant que le Danemark ait tenté de forcer les trois détroits, il est probable que le Danemark a eu le temps nécessaire pour transporter les mobilisés des deux parties de son royaume dans l'île principale ou se trouve la capitale.

Les eaux du Sund sont trop basses pour permettre aux grands bâtiments de guerre de passer dans la direction Nord-Sud, et les mines posées dans le Sund et les Belt protégeront donc les bacs qui doivent amener les troupes du Juland et de la Fionie en Danemark. Comme il n'y a jusqu'à présent aucune nouvelle indiquant que le Danemark ait tenté de forcer les trois détroits, il est probable que le Danemark a eu le temps nécessaire pour transporter les mobilisés des deux parties de son royaume dans l'île principale ou se trouve la capitale.

Les eaux du Sund sont trop basses pour permettre aux grands bâtiments de guerre de passer dans la direction Nord-Sud, et les mines posées dans le Sund et les Belt protégeront donc les bacs qui doivent amener les troupes du Juland et de la Fionie en Danemark. Comme il n'y a jusqu'à présent aucune nouvelle indiquant que le Danemark ait tenté de forcer les trois détroits, il est probable que le Danemark a eu le temps nécessaire pour transporter les mobilisés des deux parties de son royaume dans l'île principale ou se trouve la capitale.

En Alsace, dans l'Est et en Belgique

Paris, 9 Août.

Nos troupes tiennent toujours Ferney, Mulhouse, Altkirch, ayant devant elles la lisière de la forêt de Hart, qui paraît sérieusement organisée. De nombreuses escarmouches ont eu lieu sur tout le front de nos troupes.

On annonce que les Allemands se renforcent, mais il en est de même pour nous. Sur les crêtes des Vosges, nos troupes se sont emparées hier soir des cols du Bonhomme et de Sainte-Marie, après un violent combat qui a repris d'ailleurs ce matin, et nous tenons les crêtes dominantes Sainte-Marie-aux-Mines. De Baccarat, on entend le canon dans la direction de Montigny.

Nos troupes de couverture sont probablement aux prises avec des Allemands venant de Sarrebourg.

Devant Nancy rien.

Dans la région de Longuyon-Stincoeur, des forces nombreuses de cavalerie allemande, appuyées par l'infanterie, ont obligé un bataillon de chasseurs à pied à céder un peu de terrain.

En Belgique, notre cavalerie a couvert de patrouilles toute la région de l'Escaut. On a trouvé le contact de l'infanterie allemande sur l'Ourthe et l'Est de Neufchâteau.

Devant Liège, les troupes allemandes semblent se retenir et se rapprocher, mais elles ont pu faire passer un assez grand nombre d'escadrons dans la région de Tongres. Ce sont ces escadrons qui, hier, ont cédé le terrain à notre cavalerie.

Divers incidents sont à signaler. Un certain nombre de prisonniers allemands ont été faits en Belgique et dirigés vers les uns sur Namur, les autres sur Charleville. Leurs chevaux paraissent fatigués au point que les Belges les ont reconnus incapables à leur cavalerie et les ont cédés à des cultivateurs.

La Défense de Liège

Paris, 9 Août.

Les pertes du col de Sainte-Marie sont assez sérieuses. On évacue les blessés sur Epinal, ainsi que de nombreux blessés allemands que, du moins, nous n'achèverons pas et que nous traitons comme les nôtres.

Un aéroplane a été criblé de balles, atteignant à la cuisse l'officier observateur, mais l'appareil a pu rejoindre Belfort, où il se répare rapidement. La blessure de l'officier n'est pas grave.

Les Allemands ont tenté des inondations dans la vallée de la Seille. Ils espèrent de cette manière arrêter notre marche offensive, mais il n'y a pas de l'eau partout, et on trouvera bien moyen de passer.

Le feu fut ensuite suspendu. Un croiseur entra dans le port et canonna la station maritime et les entrepôts qu'il détruisit.

A 10 h. 45, ayant achevé leur action, les deux croiseurs s'éloignèrent vers Cattaro.

Pendant le bombardement d'Antivari, la colonie italienne et les employés de la Compagnie d'Antivari s'étaient abrités au siège social de la Société Puglia, sur lequel flottait le drapeau italien.

La Belgique accueille avec enthousiasme la prise de Mulhouse

Bruxelles, 9 Août.

La nouvelle de la prise de Mulhouse a produit à Bruxelles un effet considérable. Dans la soirée d'hier et dans la journée d'aujourd'hui, des manifestations enthousiastes de sympathie envers la France ont eu lieu.

Le gouvernement belge a fait exprimer au gouvernement français toute sa joie et ses fraternelles félicitations. Plusieurs membres du corps diplomatique et de nombreuses personnalités belges sont venus féliciter M. Klobukowski, notre ministre en Belgique. On a remarqué notamment la visite de M. Vandervelde, membre du parti socialiste récemment nommé ministre d'Etat.

L'Indépendance Belge dit : « Aux acclamations enthousiastes qui parcourent les rues de Liège par les troupes belges, répondent aujourd'hui les acclamations non moins enthousiastes qui, partout en Belgique, saluent la belle victoire française de Mulhouse. Nous partageons tous les espoirs que fait naître ce premier succès, dont l'influence morale sera plus considérable encore que son incontestable portée militaire ».

L'investissement de la Place

Bruxelles, 9 Août.

A midi, les forts de Liège tiennent toujours. Le bombardement est très intermittent. Les Allemands manquent de projectiles.

Bruxelles, 9 Août (de source officielle).

On annonce l'investissement de Liège, qui est dans l'ordre des choses attendues. Tous les forts sont entre les mains des Belges, qui occuperont la ville avec des forces certainement sérieuses.

Les Allemands et le fort de Huy

Bruxelles, 9 Août.

Le temps d'arrêt marqué devant Liège, par les Allemands, est évidemment destiné à attendre les renforts avec lesquels ils espèrent pouvoir contourner la place, notamment du côté de Huy.

Huy est défendu par un fort situé sur la rive droite de la Meuse, à l'extrémité Est d'un éperon rocheux, détaché du mont Picard, et qui s'avance jusqu'au confluent de la Meuse et du Hoyoux. Le fort domine la ville. Il bat le cours du fleuve en amont et en aval. Il commande le pont qui relie la ville au faubourg Saint-Hilaire, la route de Namur et celle de Liège.

Le fort est construit en forme de quadrilatère irrégulier. Il est très complètement armé.

Les efforts des assaillants pour réduire les

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE

Les Opérations de l'Armée française

En Alsace, dans l'Est et en Belgique

Paris, 9 Août.

ouvrages défensifs de Liège indiquent un grand désarroi moral. Les Allemands gardent aujourd'hui une attitude d'attente, hors de portée des forts.

Le moral des troupes belges est excellent.

Les mentent toujours !

Paris, 9 Août.

Les Allemands continuent à lancer des dépêches annonçant la prise de Liège par leurs troupes.

L'Autriche menace d'envahir l'Italie

Londres, 9 Août.

On mande de Rome que l'Allemagne et l'Autriche feraient pression sur l'Italie pour la décider à sortir de la neutralité.

Le bombardement d'Antivari par l'escadre autrichienne

Bari, 9 août.

Un steamer de Brindisi, venant d'Antivari, apporte la nouvelle du bombardement d'Antivari par des navires austro-hongrois.

Une victoire serbe

Les deux navires, après avoir tiré contre Antivari une cinquantaine d'obus, dont quelques-uns causèrent des dégâts, rendirent inutilisable la station radiographique, la centrale électrique et les usines mécaniques, dirigeant leurs feux contre la montagne où les Monténégrins s'étaient réfugiés.

Les Autrichiens mis en déroute sur les bords de la Drina

On télégraphie de Nisch à l'Agence des Balkans :

Un violent combat vient d'avoir lieu à Loubov entre les troupes serbes et les Autrichiens, qui tentaient à nouveau de franchir la Drina.

La victoire serbe a été complète. Les Autrichiens ont laissé sur le terrain 12 officiers et 500 soldats tués, ainsi qu'un nombre considérable de blessés.

Au cours de la déroute des troupes autrichiennes, plusieurs centaines de soldats qui s'étaient portés par le courant et noyés.

Election Législative

Lyon, 9 Août.

Le scrutin de ballottage qui a eu lieu aujourd'hui, a donné les résultats suivants : inscrits, 13.839 ; votants, 6.805 ; suffrages exprimés, 6.780.

MM. Moutet, socialiste unifié, 3.892 voix (élu) ; docteur Augros, libéral progressiste, 2.936 voix.

Les deux candidats sont à cette heure mobilisés. Il s'agissait de remplacer M. Maritton, socialiste unifié, décédé.

AVIS DE DECES

M. Louis Verdun et sa famille font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M^{me} MARIE VERDUN, née RAMON, décédée le 9 août, à l'âge de 25 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui lundi, à 5 heures du soir, 101, rue Burgère.

Avant la Déclaration de Guerre

Dans les séances extraordinaires de la Chambre et du Sénat tenues mardi dernier, M. René Viviani, président du Conseil, a donné lecture des documents diplomatiques qui précèdent la déclaration de guerre et qui établissent formellement devant l'histoire la provocation et la duplicité allemandes. Nous avons donné dans notre compte rendu de la Chambre un résumé de ces déclarations, mais nous croyons devoir reproduire « in extenso » et d'après l'« Officiel » cet important document historique :

Messieurs, L'ambassadeur d'Allemagne a quitté hier Paris, après nous avoir notifié l'état de guerre.

Le gouvernement doit au Parlement le récit véritable des événements qui, en moins de dix jours, ont déchaîné la guerre européenne et obligé la France pacifique et forte à défendre sa frontière contre une agression dont la soudaineté calculée soulève l'indigne injustice.

Cette agression, que rien n'explique et qui a commencé avant qu'aucune déclaration de guerre nous l'ait notifiée, est le dernier acte d'un plan dont l'entente affirmée devant nos députés et devant l'opinion civilisée l'origine et le but.

A la suite du crime abominable qui a coûté la vie à l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et à la duchesse de Hohenberg, des difficultés se sont élevées entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Belgrade. Le pluri des puissances n'en ont été qu'indirectement informées jusqu'au vendredi 24 juillet, date à laquelle les ambassadeurs d'Autriche-Hongrie leur ont remis une circulaire que la presse a publiée.

Cette circulaire avait pour objet d'expliquer et de justifier en fait l'acte de guerre que la ville au soir à la Serbie par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade.

L'ULTIMATUM AUTRICHIEN Cet ultimatum, en affirmant la complexité de nombreux sujets et associations serbes dans le crime de Sarajevo, insinuait que les autorités officielles serbes elles-mêmes n'y étaient pas étrangères. Il exigeait pour le samedi 25 juillet, à six heures du soir, une réponse de la Serbie.

Les satisfactions exigées, ou du moins plusieurs d'entre elles, portaient indiscutablement sur des questions d'un état souverain. Malgré leur caractère excessif, la Serbie, le 25 juillet, déclara s'y soumettre, presque sans aucune réserve.

A cette soumission, qui constituait pour l'Autriche-Hongrie un succès, pour la paix européenne une garantie, les conseils de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne, n'étaient pas étrangers.

Ces conseils avaient d'autant plus de valeur que les exigences austro-hongroises avaient été dissimulées à Paris, contrairement à la Triple-Entente à qui, dans les trois semaines précédentes, le gouvernement austro-hongrois avait donné à plusieurs reprises des assurances que ses revendications seraient extrêmement modérées.

C'est donc avec un juste étonnement que les cabinets de Paris, de Saint-Petersbourg et de Londres apprirent, le 28 juillet, que le ministre d'Autriche à Paris avait, en un examen de quelques minutes, déclaré inacceptable la réponse serbe et rompu les relations diplomatiques.

Cet ultimatum, qui avait été fait, que le vendredi 25, l'ambassadeur d'Allemagne était venu lire au ministre français des Affaires étrangères une note affirmant que le conflit austro-serbe devait demeurer localisé, sans intervention des grandes puissances, faute de quoi on en pouvait redouter des conséquences incalculables.

Une démarche analogue fut faite le lendemain 26 à Londres et à Saint-Petersbourg. Est-il besoin, messieurs, de vous signaler combien les termes menaçants employés par l'ambassadeur d'Allemagne à Paris contrastaient avec les sentiments conciliants dont les puissances de la Triple-Entente venaient de fournir la preuve par les conseils de soumission qu'elles avaient donnés à la Serbie ? Neanmoins, sans nous arrêter au caractère anormal de la démarche allemande, nous avons, d'accord avec nos alliés et nos amis, immédiatement engagé une action de concertation en invitant l'Allemagne à s'y associer.

Non seulement l'Allemagne ne paraissait nullement disposée à donner à l'Autriche-Hongrie les conseils amicaux que sa situation l'autorisait à formuler, mais, dès ce moment et plus encore dans les jours suivants, elle semblait s'interposer entre le cabinet de Vienne et les propositions transactionnelles émanant des autres puissances.

LA GUERRE AUSTRO-SERBE Le mardi 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclara la guerre à la Serbie. Cette déclaration de guerre aggrava, à quarante-huit heures de distance, l'état de choses créé par la rupture des relations diplomatiques, permettant de croire à une volonté réfléchie de guerre, à un programme systématique tendant à l'asservissement de la Serbie.

Ainsi se trouvait mis en cause, non seulement l'indépendance d'un peuple vaillant, mais l'équilibre des Balkans, incarnés dans le traité de Berlin de 1878 et consacré par l'adhésion morale de toutes les grandes puissances.

Depuis, à la suggestion du gouvernement britannique, toujours attaché de la façon la plus ferme au maintien de la paix européenne, les négociations se poursuivaient ou, plus exactement, les puissances de la Triple-Entente essayaient de les poursuivre.

De ce désir commun est sorti la proposition d'une action à quatre : Angleterre, France, Allemagne, Italie, destinée, en assurant à l'Autriche toutes les satisfactions légitimes, à ménager un règlement équitable du conflit.

Le mercredi 29, le gouvernement russe, constatant l'échec persistant de ces tentatives matérielles qu'il voulait à son tour prouver l'absolue innocence de sa femme... « J'ai pensé qu'il ajouterait foi au serment du mourant, et je me suis frappé moi-même. — C'est vous-même qui me... — C'est moi qui me suis donné le coup de revolver... oui, monsieur. — Mais Kardec affirme... — Un peu nerveux, Robert répliqua : — Pardon, monsieur le juge, mais ce qui me trouble mon timonier, que je n'aurais pu ne peut prévaloir contre ce que je vous dis, moi... — Cependant, permettez-moi d'insister. Quand Kardec est entré dans votre cabinet de travail, monsieur de Magney tenait à la main l'arme fumante. — La main l'arme fumante. — Elle n'est plus fumante, cela prouve ? — C'est que monsieur de Magney qui a tiré sur vous. — Belle preuve... Vous avez l'arme, n'est-ce pas ? — Non, l'arme est à moi. — Elle n'est plus fumante par Kardec. — Il vous faut donc admettre que j'ai donné moi-même mon revolver à monsieur de Magney pour qu'il me tire dessus. — Vous ne l'admectez pas une seconde... — Evidemment... seulement. — Oh ! il n'y a pas d'objection à faire. — Croyez-moi bien... — C'était une chose bien décidée... bien arrêtée chez moi. — L'avez-vous annoncé déjà à madame de Magney ? — Sa déclaration, en effet, en fait foi. — Je me suis rendu à Paris exprès pour mettre de projet à exécution. — Parfaitement.

« Les circonstances ont fait que je n'ai pu remplir mon dessein que chez moi. — Et moi-même, si la victime... le triste héros de l'aventure, je refuse de porter plainte, je n'ai pas à demander justice... — Vous voulez donc que je sois un assassin par persuasion ? — En vérité, vous ne pouvez vous obstiner à rechercher les assassins d'un homme qui a été tué ? — C'était le mot de la fin de l'entretien. — Le juge d'instruction n'avait qu'à se retirer. — Quand l'assassiné est bien mort, police et juge d'instruction lui peuvent en toute liberté prêter les aventures les plus extraordinaires, lui reprocher les faits les plus invraisemblables. — J'ai le cadavre ne regimbe ! — Mais quand le mort est encore vivant — comme le fameux livreur de ce bon monsieur Scribe, — il se rebiffe et sait couper les ailes de l'imagination surchauffée des pourchasseurs de crimes. — C'est ce qui arrivait en ce moment au juge d'instruction, au commissaire de police. — Le blessé ne voulait pas être assassiné. — Il refusait de porter plainte. — Quoi, il lui faudrait donc classer cette affaire... ? — Comment commencement d'enquête si bien fautive serait inutile ? — Voilà vraiment de quoi décourager toute la magistrature. — Une si belle affaire... si bonne... drame passionnel... et avec quels acteurs : des officiers... des gens titrés... du grand monde parisien. — Voilà qui aurait fait du bruit, de la bonne réclame... »

« C'était de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

« C'est de l'avancement sûr... peut-être un bout de roublin. — Et tout roublin par suite de l'enlèvement, de l'oblation ridicule de Le Braz. — Non décidément... déclara le commissaire de police en revenant à son bureau, fois mieux ne pas avoir affaire à des vivants. — Le mort est plus malléable — ajouta le juge. — Cependant, il restait un espoir à ce magistrat. — Si Robert Le Braz en tant que Breton était entêté... le magistrat en tant que juge d'instruction n'était pas moins tenace. — Et cet espoir était de pouvoir ramener l'affaire du côté de l'assassiné... car il ne doutait pas qu'il y eût réellement assassiné du côté de Monsieur de Magney. — On ne dérange jamais pour rien la Justice. — En route, l'inspecteur de la sûreté Gibon essaya bien de lui faire entrevoir qu'il avait renoncé à tout espoir, que ce drame passionnel il le lirait rien, le juge d'instruction s'emporta. — C'était un jeune... il était embitieux, très appuyé en haut lieu. — Et il n'avait même pas encore les palmes académiques. — Des juges comme ça sont terribles ! France, 63, allée de la République, 63, allée de la République. — Il leur faut une tête ! — Bref, celui-ci se démenait comme diable dans un bémolier. — Cependant il dut jusqu'à lendemain mettre la poursuite de son enquête, il était trop tard aujourd'hui. — De la nuit le pauvre garçon ne dormit pas. — Il rêva Cour d'assises, guillotine et sa vie, lui, procureur de la République, chargé de renseignements utiles pour les familles nécessiteuses...

MENSONGES ALLEMANDS

L'ambassadeur d'Allemagne, à qui nous avons communiqué ces faits, ainsi qu'à toutes les grandes puissances, ne les a pas démentis et n'en a pas exprimé de regrets. Par conséquent, c'est un aveu formel que ces passeports et nos notifiations de guerre, en arguant, contre toute vérité, d'actes d'hostilité commis par des aviateurs français en territoire allemand, dans la région de l'Elbe et même sur le chemin de fer de Carlsruhe à Nuremberg. Voici la lettre qu'il m'a remise à ce sujet :

Monsieur le Président, Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité dirigés contre le territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifesté l'intention de violer la neutralité de la Belgique en vue de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Elbe, un autre a été des Pays-Bas et d'autres ont été aperçus sur le chemin de fer de Carlsruhe et Nuremberg. Je suis chargé de l'honneur de faire connaître à votre Excellence qu'en présence de ces faits, les autorités allemandes ont dû prendre les mesures nécessaires pour assurer le retour en Allemagne avec le personnel de l'ambassade ainsi qu'avec le personnel de la légation de Bavière et du comté de Bavière. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération, SCHENK.

« Je le besoin, messieurs, d'insister sur l'absurdité de ces prétexes, que l'on voudrait faire passer pour des faits d'actualité, et que, sans aucun aviateur français n'a pénétré en Belgique ; aucun aviateur français n'a commis ni en Bavière, ni dans aucun pays de l'Allemagne, aucun acte d'hostilité. L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode et un absolu sang-froid. — LA TRIPLE-ENTENTE EST PRETE — La mobilisation de l'armée russe se continue également avec une énergie remarquable et se poursuit sans restriction. — L'armée belge, qui est prête à tout moment, a été mise à l'état de guerre. — L'opinion européenne a déjà fait justice de ces inventions misérables. — Contre cette attaque qui viole toute loi de la morale internationale, nous avons, dès maintenant, pris toutes les dispositions nécessaires. L'exécution s'en poursuit avec une rigoureuse méthode